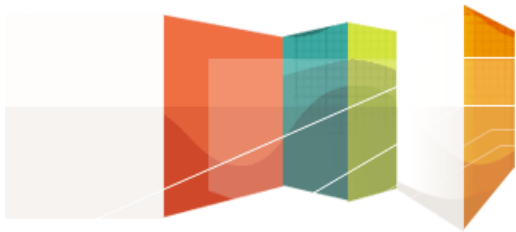




Comité Opérationnel des Élus et Usagers de la Rance – C.O.E.U.R.



Résultats de l'étude d'opportunité / faisabilité d'un parc naturel régional sur le territoire Rance Côte d'Émeraude



Assemblée Générale de l'association C.O.E.U.R.
du samedi 18 octobre 2008



Raphaël Botti
botti@edater.fr
Jacques Carrillo
carrillo@edater.fr

www.edater.fr



Sommaire

1^{ère} partie

Opportunité de la création d'un PNR au regard du diagnostic de territoire (synthèse de l'étude de diagnostic)

2^{ème} partie

Périmètre et étapes nécessaires si projet de création (proposition)



1^{ère} partie

Opportunité de la création d'un PNR au regard du diagnostic de territoire

(synthèse de l'étude de diagnostic)

RAPPEL DE LA METHODE UTILISEE

A - Les objectifs de l'étude

- 1 - Un diagnostic territorial au regard d'un projet possible de Parc naturel régional**
- 2 - Une synthèse sur l'opportunité et la faisabilité de création**
- 3 - Un travail sur les conditions de création (périmètre et calendrier)**

B - La méthode de travail mise en œuvre

période avril à juillet 2008 principalement

- 1 – Une synthèse documentaire et cartographique (40 documents)**
- 2 – Trois réunions de travail thématiques (avril)**
- 3 – 25 entretiens auprès d'élus et acteurs (mai et juin)**
- 4 – Trois réunions du comité technique**
- 5 – Deux réunions d'informations (juin et octobre 2008)**

C - Les critères de classement des Pnr comme « guide » pour le diagnostic

« ... un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel, paysager et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement, fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine... »

« ...qualité et caractère du patrimoine naturel, culturel, paysager, représentant une entité remarquable pour la région et comportant un intérêt reconnu au niveau national... »

« ...qualité du projet et de la charte du Parc... »

« ... capacité de l'organisme chargé de l'aménagement et de la gestion du PNR... »

D – Méthode utilisée pour la synthèse présentée aujourd’hui

Pour les enjeux liés aux patrimoines

Forces ou atouts du territoire	Notés de 1 à 4
Intérêt et enjeu de rang international	4
De rang national	3
De rang régional	2
Patrimoine remarquable	1
Fragilités ou menaces	Notées de 1 à 4
Patrimoine menacé et/ou subissant des pressions, à protéger	4
Patrimoine menacé à court ou moyen terme, à protéger	3
Patrimoine subissant des pressions, à préserver	2
Patrimoine fragile à surveiller	1

Pour les enjeux liés au développement du territoire

Identification des enjeux territoriaux en présence: démographie, socio-démographie, économie, aménagement du territoire, organisation des acteurs

→ Réponses à ces enjeux pouvant être apportées par une structure de type Parc naturel régional

1 - Géologie

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
Géosite de la vallée de la Rance	Intérêt national	3
Les falaises de grès rouge du Cap Fréhel	Intérêt régional	3
Géosite de la mer des faluns	Intérêt régional / national	2/3
Massif de Saint Malo	Intérêt régional	2
Chaos de blocs de quartz blanc à Guenroc	Intérêt régional	2
Massifs granitiques de Dinan et de Bonnemain	Site remarquable	1
Site des « Pierres Sonnantes » à St-Cast-le-Guildo	Site remarquable	1



Enjeux de porter à connaissance, de préservation et de valorisation



Un rôle d'étude, de porter à connaissance des patrimoines géologiques en présence et de préservation

2 - Faune

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
Avifaune	Espèces d'enjeu national voire international, espèces protégées au niveau national, espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive oiseaux, espèces atteignant le seuil d'importance nationale.	4
Mammifères	Chiroptères	4
	Loutre terrestre	
Faune maritime et fluviale	Anguille (niveau national voir international), grande alose brochet, truite (remarquables),	3
Amphibiens	4 espèces de tritons sur les 5 présents en Bretagne	2



Enjeu de connaissance, suivi, maintien et préservation



Le Parc, un acteur du suivi, de la conservation et de la valorisation des espèces patrimoniales du territoire

3 - Flore

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
5 communes du littoral comptent plus de 4 espèces florales protégées au niveau régional ou national	Niveau national et régional	3
22 communes comptant plus de 6 espèces rares et / ou menacées inscrites sur la liste rouge des espèces végétales rares et menacées du massif armoricain	Intérêt régional	2
Présence de zones floristiquement riches à l'intérieur des terres : la moyenne et basse vallée de la Rance, avec le secteur calcaire des faluns ; les environs de Dinan; les débuts de la Rance	Patrimoines remarquables	1



Un enjeu de protection des milieux floristiques les plus intéressants



Un rôle d'observatoire de la flore

4 - Habitats naturels

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
200...hectares d'herbiers à zostères	Niveau européen et international	4
Plévenon / Fréhel	Site d'intérêt européen pour la nidification.	4
Les Landes littorales de Plévenon / Fréhel et Cancale	Plus grand ensemble national	4
Estuaire de la Rance	Site d'importance nationale	3
Milieux forestiers	Habitats, espèces protégées à l'échelon National et Européen	3
Marais de Châteauneuf	Corridor écologique, espèces inscrites à l'Annexe 2 de la Directive Habitats	3
Faible présence de prés salés* atlantiques	Site de migration oiseaux et milieu floristique riche	3
Forte présence de bancs de maërl	Milieux remarquables	1



Enjeux de suivi et de protection des habitats



Assurer la prise en compte des habitats remarquables dans les projets de développement territoriaux

5 - Eau

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
Patrimoines liés à l'eau: usine marémotrice, moulins à marée	Patrimoines de niveau international en termes de rareté	4
Estuaire de la Rance	Zone d'étude de niveau national voire international, caractéristiques naturelles rares au niveau régional	4/3
Zone littorale	Valeur patrimoniale de premier ordre de la Côte d'Emeraude	3
Réseau hydrographique très dense lié à la présence de différentes entrées maritimes, 3 rivières	Intérêt régional	2
Présence d'eau salée et d'eau douce	Patrimoines remarquables	1



Des enjeux de lutte contre les pollutions, de désenvasement et de gestion des usages autour de l'eau, de valorisation des patrimoines en lien avec l'eau



**Un Parc acteur et médiateur
Un Parc pour la préservation et la valorisation des patrimoines liés à l'eau**

CARTE DE SYNTHÈSE - LES PATRIMOINES NATURELS DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

Herbiers à zostères (habitat reconnu au niveau international et européen)



Zones floristiques riches (présence d'espèces rares menacées ou protégées)



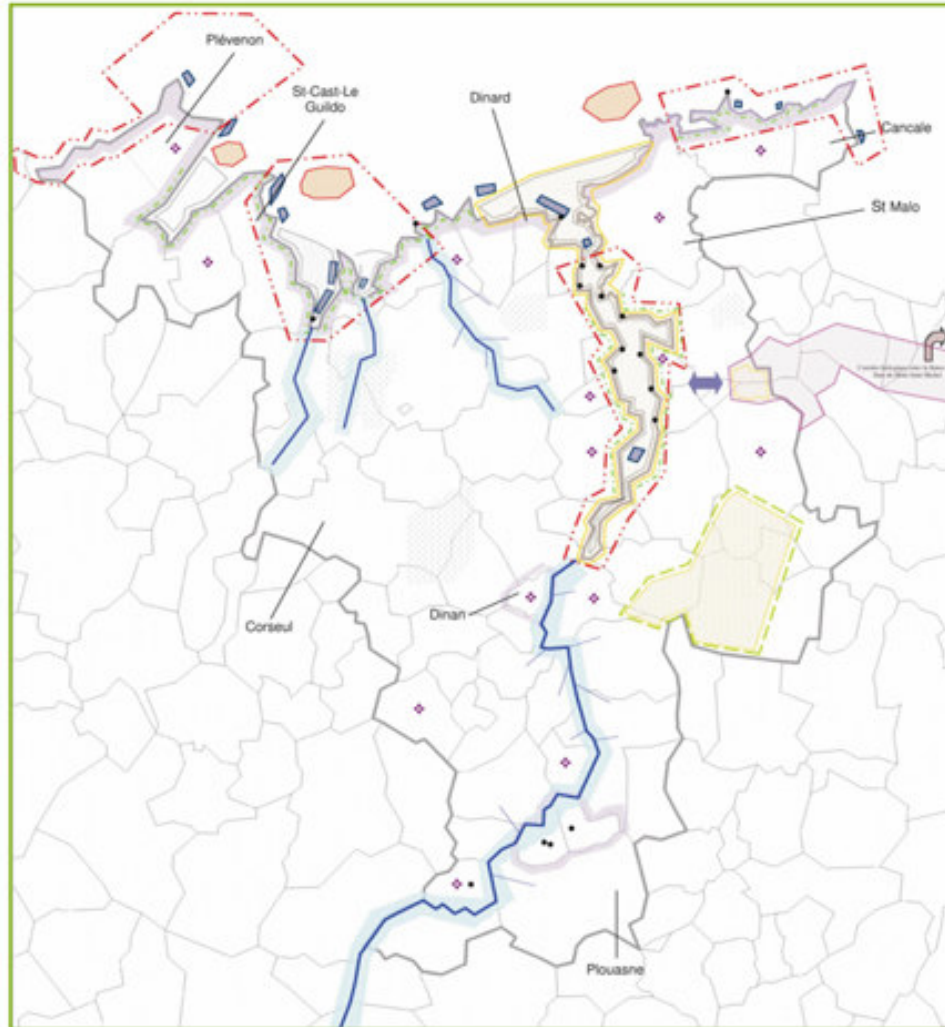
Sites de nidification, hivernage, reproduction, migration avifaune d'importance régionale ou nationale



Sites d'importance régionale pour les chiroptères

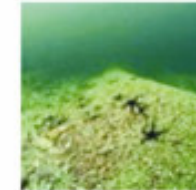


Zones d'habitat de croissance pour les espèces piscicoles marines



Sites piscicoles (cyprinidés, espèces migratrices et non migratrices)

Natura 2000
Echanges biologiques entre l'estuaire de la Rance et la Baie du Mont St-Michel



Bancs de moules



Réseau ponctuel de prés salés atlantiques (habitats avifaunistiques à fort intérêt patrimonial)



Réseau de zones humides



Partie ouest du marais de Dol



Territoire forestier du sud ouest à forte valeur patrimoniale



Sites d'intérêt géologique

6 - Archéologie

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
Présence de nombreux sites Gallo-romains → un triangle gallo-romain Corseul / St Malo / Le Quiou établissant un lien culturel fort entre ces territoires	Importance régionale, voire nationale	3/2
Eléments de patrimoine archéologique subaquatique extrêmement importants	Intérêt à priori à minima régional mais encore de nombreuses fouilles en cours ou à réaliser (potentiel de premier ordre).	2
Présence de patrimoines protohistoriques (métallurgie, habitations, tombeaux, ...)	Intérêt régional : très forte densité de patrimoines protohistoriques repérés sur le territoire	2
Présence de patrimoines préhistoriques notamment de type mégalithiques	Patrimoines remarquables (présence de différents secteurs mieux dotés à l'échelle régionale mais secteur intéressant à l'échelle interdépartementale (22 et 35)	1



Des enjeux de connaissance, préservation et valorisation des sites archéologiques majeurs



Un rôle de connaissance et de porter à connaissance

7 - Patrimoines liés à la Rance

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
L'usine marémotrice	Intérêt international	4
14 moulins à marée	Valeur nationale (rareté) → voire internationale → 140 recensés en France (10% ici)	3/4
La cale sèche de la Landriais	Un patrimoine historique remarquable et rare, entièrement restauré → Intérêt à minima régional	2
Les petits patrimoines vernaculaires de caractère liés à la Rance: murets de retenue, petits appontements, ports vernaculaires	Patrimoines remarquables	1



Des enjeux de restauration et de valorisation des patrimoines et de leur histoire



Un rôle de restaurateur et d'historien, de valorisation des patrimoines bâtis

8 - Bâti rural

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
Le patrimoine religieux: cathédrales, abbaye, nombreuses églises et chapelles, quelques prieures et couvents, calvaires, ...	Patrimoines remarquables	1
Le petit patrimoine rural : les fours à pain, les moulins à vent, les puits et lavoirs, ...	Patrimoines de caractère	1



Des enjeux de connaissance et de conservation/ restauration



Une intervention qualitative, d'appui technique et financier à la restauration / valorisation

9 - Architecture

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
Les malouinières du Clos Poulet	Intérêt National	3
Les villas balnéaires de la zone de Dinard (+ de 400)	Intérêt National	3
Les forts Vauban de St Malo	Intérêt National	3
Le Fort la Latte au Cap Fréhel	Intérêt National	3
Les châteaux et manoirs	Patrimoines remarquables	1

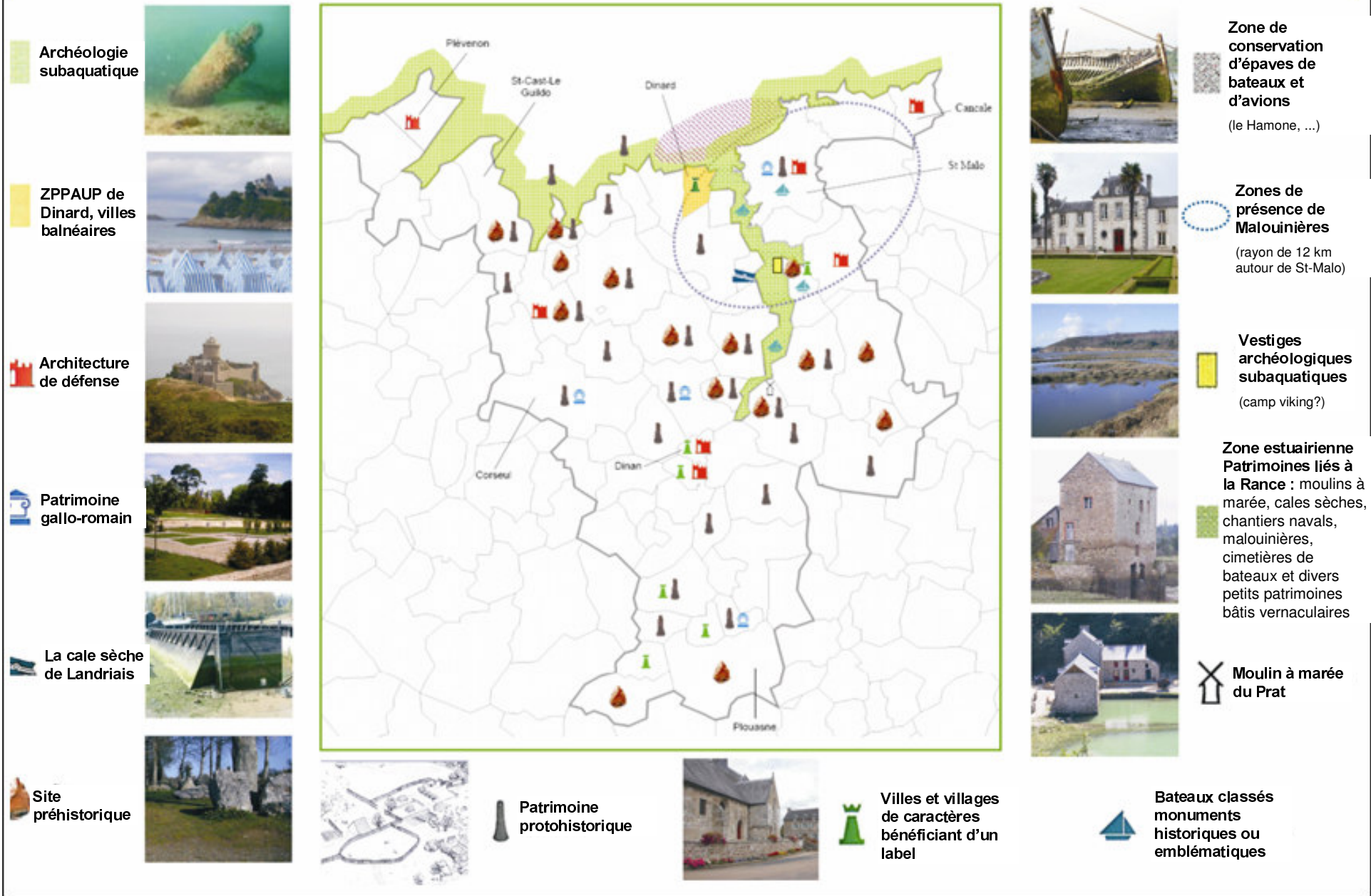


Un enjeu d'image et de notoriété



Une valorisation touristique de ces patrimoines

CARTE DE SYNTHÈSE - LES PATRIMOINES CULTURELS DU TERRITOIRE D'ÉTUDE



Archéologie subaquatique



ZPPAUP de Dinard, villes balnéaires



Architecture de défense



Patrimoine gallo-romain



La cale sèche de Landriais



Site préhistorique



Patrimoine protohistorique



Villes et villages de caractères bénéficiant d'un label



Zone de conservation d'épaves de bateaux et d'avions
(le Hamone, ...)



Zones de présence de Malouinières
(rayon de 12 km autour de St-Malo)



Vestiges archéologiques subaquatiques
(camp viking?)



Zone estuarienne Patrimoines liés à la Rance : moulins à marée, cales sèches, chantiers navals, malouinières, cimetières de bateaux et divers petits patrimoines bâtis vernaculaires



Moulin à marée du Prat

Bateaux classés monuments historiques ou emblématiques

10 - Paysages

PATRIMOINES REMARQUABLES IDENTIFIES	NIVEAU D'INTERET AVERE	NOTATION [1-4]
1 - le littoral de la Côte d'Émeraude	Intérêt National	3
2 - l'estuaire maritime de la Rance	Intérêt National	3
3 - les plateaux bocagers	Patrimoines remarquables	1



Des enjeux forts de conservation, en lien avec les dynamiques de développement du territoire



Un rôle central pour un Parc naturel régional, une reconnaissance à construire en priorité

CARTE DE SYNTHÈSE - LES PAYSAGES DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

 Zones urbanisées majeures



 Marais d'eau douce



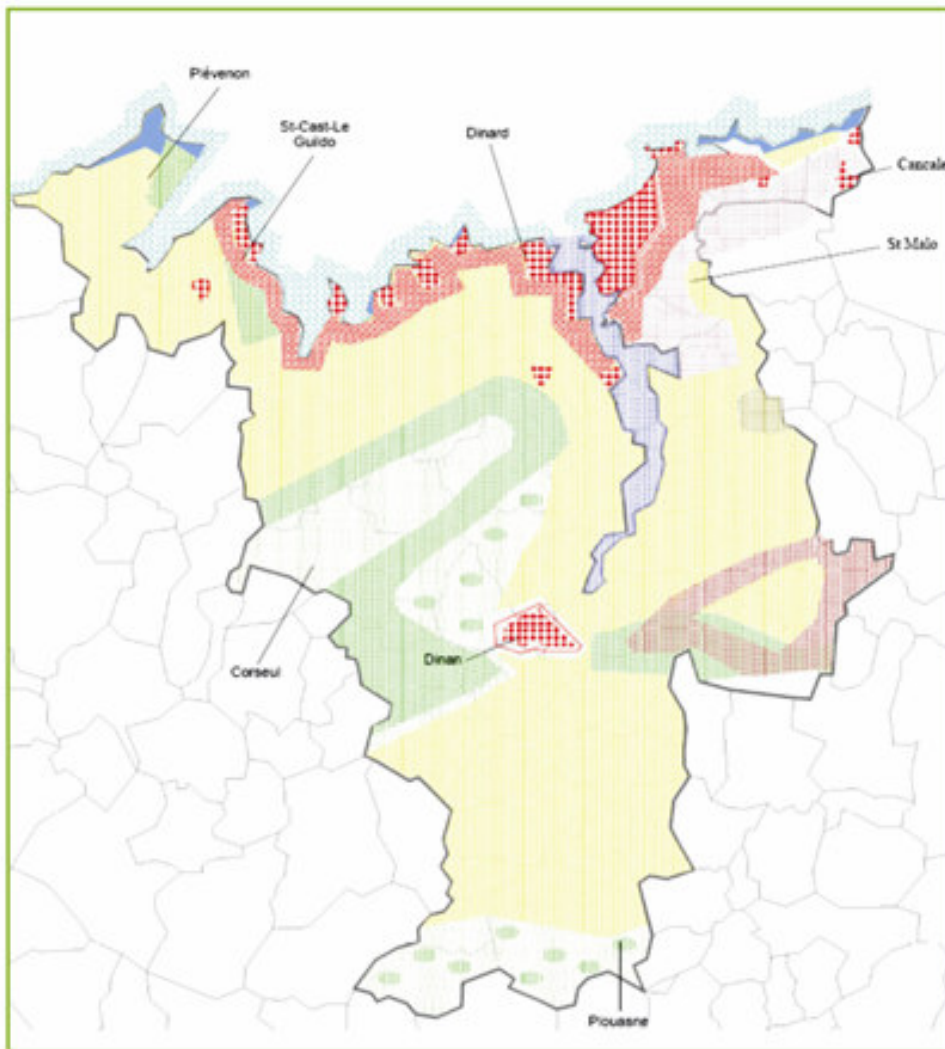
 Paysages forestiers (feuillus et résineux)



 Plateaux de paysages ouverts



 Bocages denses



 Paysages littoraux de la côte d'Émeraude



 Paysages de landes littorales




 Extension des zones urbanisées



 Paysages estuariens



 Paysages de bocages dégradés ou déstructurés



 Culture sur plateau (maraîchage)

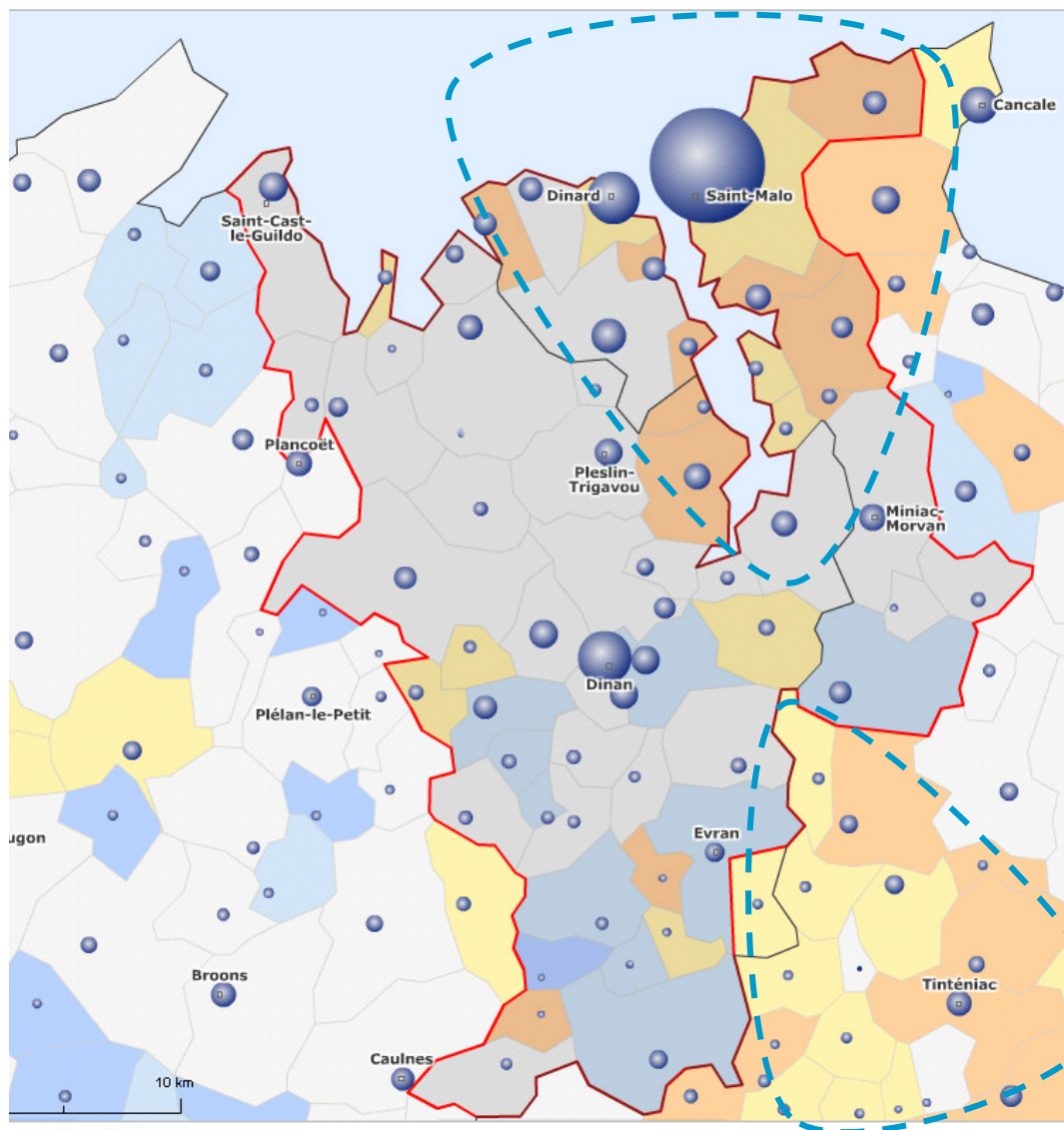



 Paysages de plateaux ouverts avec bocage dense



11 – Socio-économie et urbanisation

POPULATION DU TERRITOIRE RANCE-COTE D'EMERAUDE – EVOLUTION 1990-1999 ET ETAT DE LA POPULATION EN 1999



- **urbanisation dense du littoral** 
- **forte attractivité du territoire notamment le littoral et l'estuaire** (zones dinannaise et malouine depuis 1962) **et concurrences croissante de l'utilisation des espaces : résidences secondaires, activités touristiques et secteurs d'activités traditionnels** (agriculture, conchyliculture, pêche)
- **impact économique relatif des résidences secondaires et taux d'activité faible dans les communes littorales** (part des populations retraitées)

→ Une évolution du territoire fortement influencées par des éléments exogènes, difficile à maîtriser : orientation foncière de l'espace, fréquentation de la zone littorale, développement des activités économiques, ...nécessité de définir un modèle de développement durable du territoire



12 - ACTEURS ET GOUVERNANCE



Un territoire riche et emblématique qui explique un attachement fort des différents acteurs mobilisés pour l'étude (un tissu associatif dense mais sectoriel et sur des territoires très diversifiés)

Des intérêts nombreux parfois opposés, une multiplicité de formes d'appropriations, de visions, de volontés et d'attentes sur le territoire pouvant être source de conflits d'intérêts ou d'usages. Des difficultés à faire émerger une vision commune et consensuelle sur son évolution future avec de multiples échelles géographiques de projets (10 Com Com ou d'Agglo, 2 Pays, 3 SAGE, ...).

Existence d'outils (SCOT, ...) et des structures (intercommunalités, associations, ...) mais n'ayant pas toutes les capacités d'ingénierie suffisantes notamment pour opérer l'important travail d'information, médiation / coordination, appui et conseil nécessaire à l'échelle du territoire



→ Nécessité de compléter le système de gouvernance locale liée à l'élargissement géographique possible et aux nouveaux enjeux et attentes des acteurs et populations :

- **renforcer la concertation sur les orientations de développement à privilégier pour assurer une meilleure maîtrise des évolutions,**
- **mener un travail de médiation et accompagner l'implication forte des habitants et acteurs**

CONCLUSIONS

La création d'un PNR sur le territoire serait pertinente :



- Des richesses patrimoniales indéniables tant naturelles que culturelles

- Des fragilités ou menaces et une présence d'enjeux majeurs en terme de maîtrise de la pression urbaine et des dynamiques de développement du territoire en général



- Des besoins exprimés par les communes et communautés de communes et une valeur ajoutée potentielle sur le travail d'ingénierie politique et technique, notamment opérationnel :

- patrimoines naturels (gestion du Docob Natura 2000 de la Rance),
- accompagnement à l'émergence et de coordination des projets communaux ou intercommunaux de valorisation culturelles (maison des Faluns, musée intercommunal de Corseul, ...)
- un rôle de médiation et de gestion des conflits d'usages notamment sur le Domaine Public Maritime, le littoral et l'estuaire de la Rance, ...
- une nécessité d'assurer des travaux (travaux de désenvasement, assainissement, restauration patrimoines bâtis, ...)

• ...

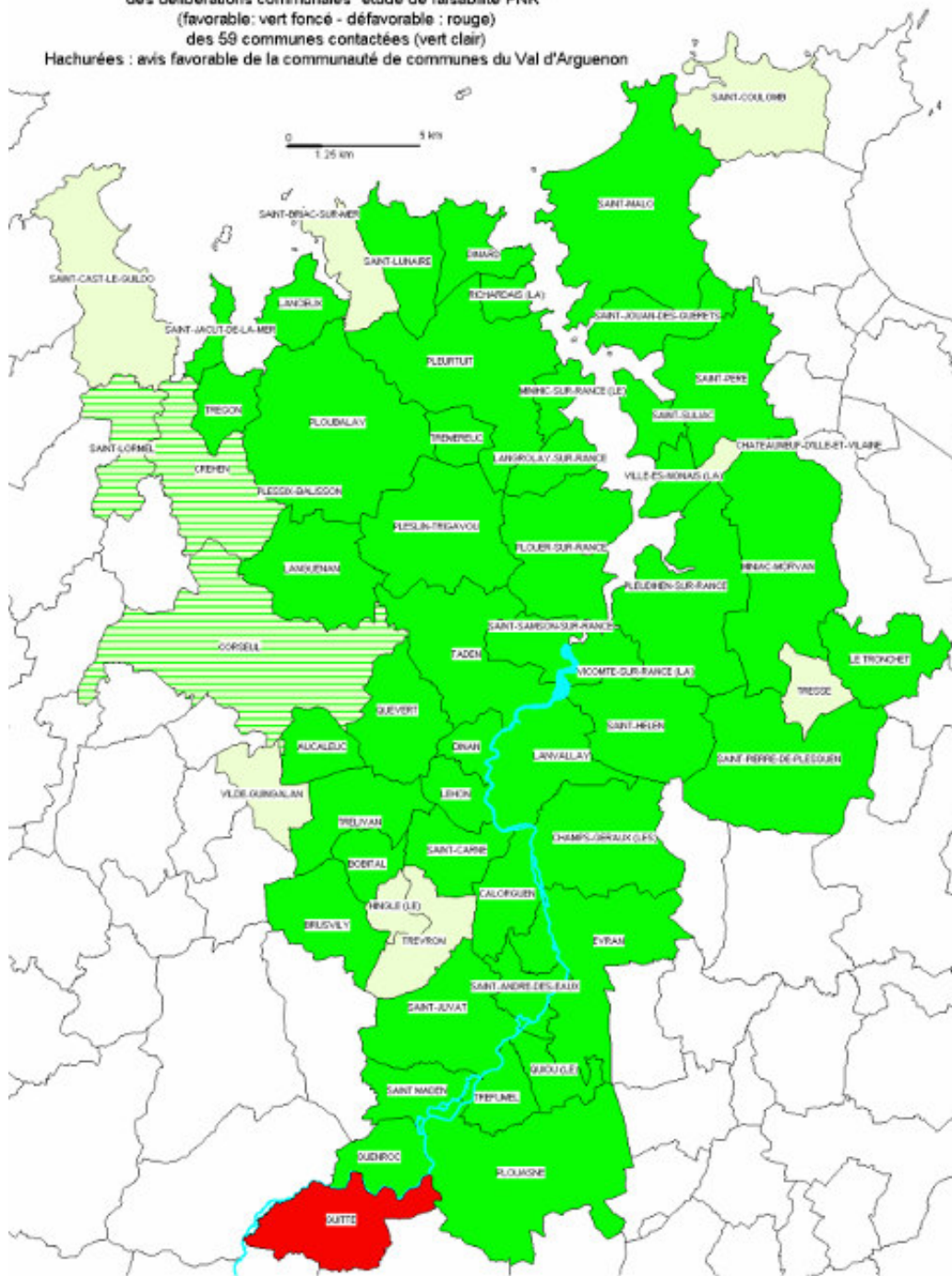
2^{ème} partie

Périmètre et étapes nécessaires si projet de création

(proposition)

Etat d'avancement au 17.10.08
des délibérations communales "étude de faisabilité PNR"
(favorable : vert foncé - défavorable : rouge)

Hachurées : avis favorable de la communauté de communes du Val d'Arguenon



2 a - Périmètre de l'étude opportunité / faisabilité (mars 2008 - septembre 2008)

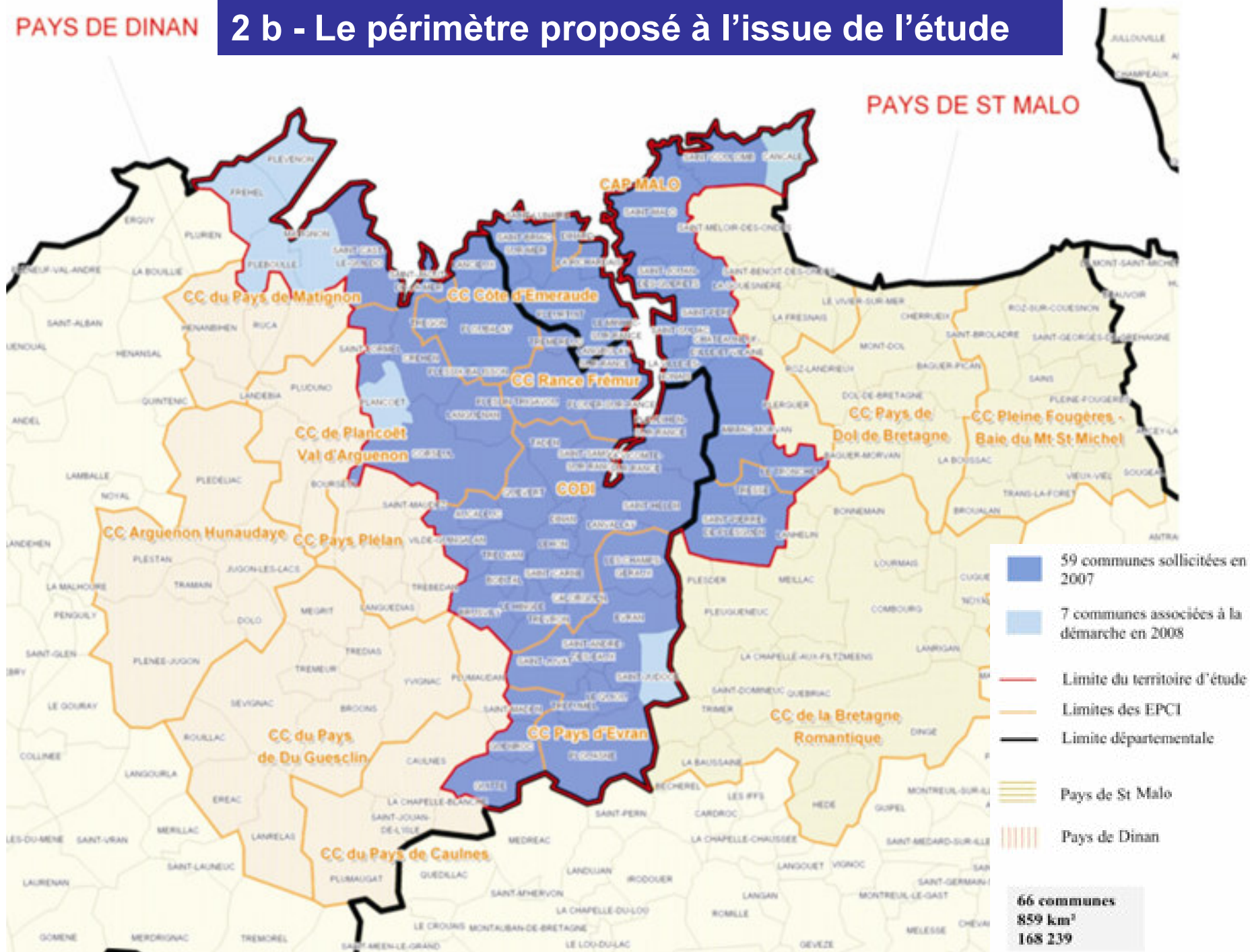
Communes de la zone d'étude (en vert les communes ayant délibérées favorablement pour la réalisation de l'étude de faisabilité, en rouge délibération défavorable)

→ au terme de l'étude (sept. 2008), **7 communes supplémentaires** par rapport au territoire initial (mars 2008):

Fréhel, Plévenon, Matignon, Pléboulle, Plancouët, St-Judoce, Cancale.

suite à une proposition d'aller vers un périmètre cohérent en termes administratifs et en termes patrimoniaux

2 b - Le périmètre proposé à l'issue de l'étude



2 c - Quel rôle pour le futur Parc Naturel Régional ?



Une charte à rédiger collectivement qui définira les grands axes de l'intervention du PNR parmi les 5 grandes missions des Parcs en France :

« Protéger le patrimoine à travers une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages. »

« Contribuer à l'aménagement du territoire. »

« Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie. »

« Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public. »

« Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités et contribuer à des programmes de recherches »

(article R 333-1 du code de l'environnement)



5 grandes priorités identifiées et proposées à la réflexion pour le territoire Rance Côte d'Emeraude :

1. le soutien à **un urbanisme de qualité**,
2. la poursuite de l'action en matière de **gestion des sédiments de la Rance**
3. la récréation/préservation d'une **trame bocagère de qualité** (sur des territoires stratégiques du plateau)
4. la protection des enjeux **de l'eau et des ressources aquatiques**, l'eau est un éléments clefs des patrimoines et de l'image du territoire mais aussi commun à tout le territoire
5. vers **un modèle de développement et d'aménagement durable du territoire**, notamment du littoral

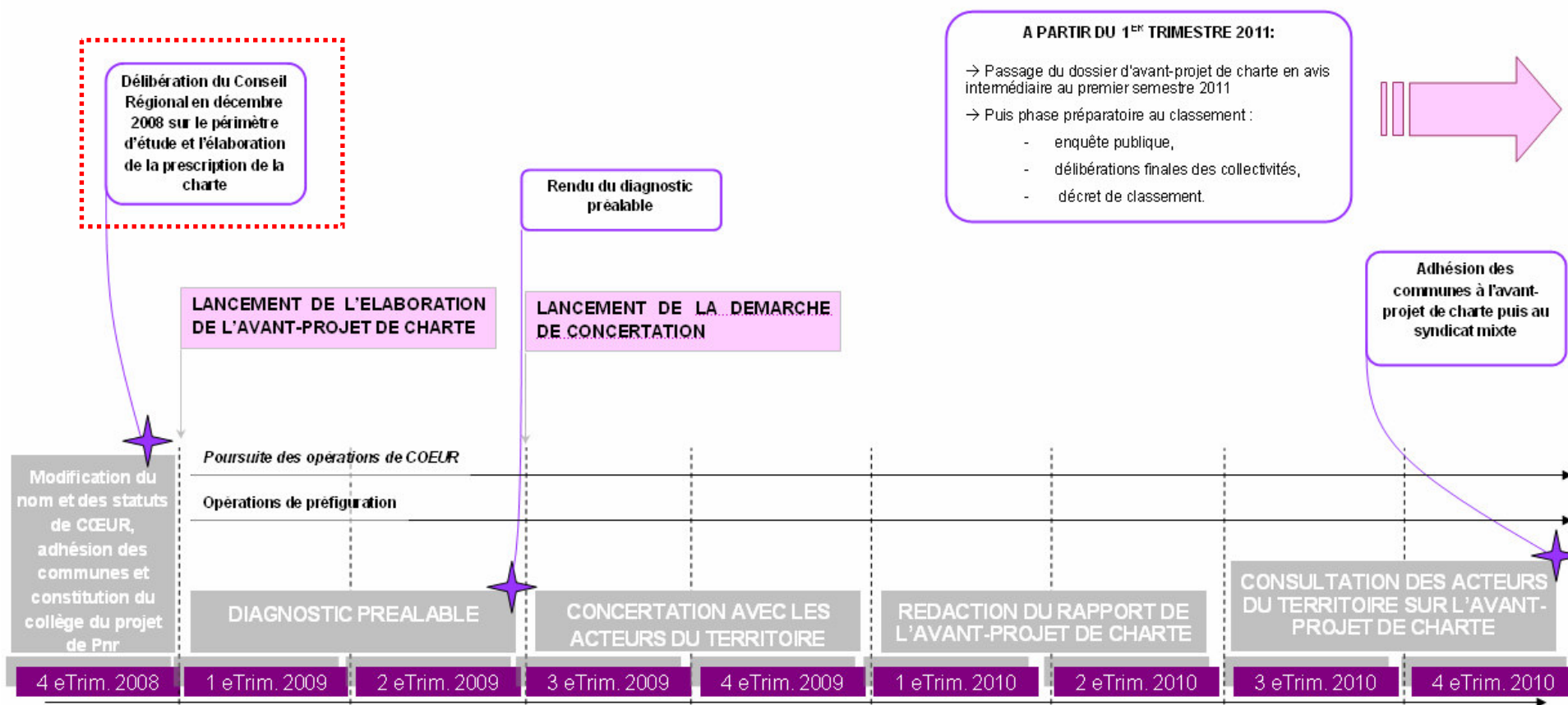
2c - Quel rôle pour le futur Parc Naturel Régional ? (suite)



Le Parc :

- **un lieu de dialogue et d'échanges entre acteurs,**
- **un instrument de travail fédérateur pour informer, protéger et promouvoir un développement durable du territoire de la Rance et de la côte d'Emeraude,**
- **l'outil des élus et acteurs du territoire**

2 d – 2009 et 2010 : calendrier d'élaboration de l'avant-projet de charte



2 e - Les étapes de la démarche de création

1 - Octobre / Novembre : adhésion des communes volontaires à l'association de préfiguration du PNR rebaptisée CŒUR-Emeraude.

→ Large ouverture **aux acteurs associatifs et économiques** du territoire

→ Cotisation des communes adhérentes qui se feraient à **plusieurs niveaux**:

- **La cotisation « mission Pnr »**: cotisation simple pour les opérations de préfiguration du PNR

- **La cotisation « mission Pnr » + « autres services »**: cotisation simple + cotisation actuelle des 22 communes de CŒUR (inventaire des zones humides, ...)

Le niveau CŒUR – Émeraude : Cette association a vocation à devenir un syndicat mixte (début 2011) dans lequel l'ensemble des communes seront représentées

2 - Décembre 2008 : délibération de la Région Bretagne sur le lancement et le périmètre d'étude pour la création du PNR

3 - Début 2009 : recrutement d'un chargé de mission pour appuyer la démarche de création du PNR

2 f – Les 15 étapes de la démarche de création du Pnr Rance Côte d'Emeraude

Etape n°1 : modification de l'association CCEUR – Septembre 2008

- changement de nom de l'association : CCEUR deviendrait COEUR, « *Comité opérationnel des élus et des usagers de la Rance Emeraude* » ;
- mise en place d'un système de cotisation à la carte : la cotisation « mission PNR » (symbolique, exemple : **0,20** € / habitant...), la cotisation « autres services » (inventaires ZH) basée sur la cotisation actuelle des 22 communes de CCEUR **0,60** € / habitant).

Etape n°2 : adhésion des communes – Octobre / Novembre 2008

- ouverture du Conseil d'Administration de COEUR à l'ensemble des communes du périmètre d'étude (en veillant au maintien de l'équilibre actuel entre membres élus /associatifs)

Etape n°3 : constitution du collège du « projet de parc naturel régional » : association des communes et EPCI

Etape n°4 : délibération du Conseil Régional sur le périmètre d'étude et l'élaboration de la prescription de la charte – Décembre 2008

Etape n°5 : réalisation du diagnostic préalable – Janvier / Juin 2009

Etape n°6 : concertation avec les acteurs du territoire – Juillet / Décembre 2009

Etape n°7 : rédaction de l'avant-projet de charte – Janvier / Juin 2010

Etape n°8 : consultation des acteurs du territoire sur l'avant-projet de charte – Juillet / Décembre 2010

Etape n°9 : adhésion des communes à l'avant-projet de charte – Décembre 2010

Etape n°10 : constitution du syndicat mixte – Janvier / Février 2011

Etape n°11 : adhésion des communes au syndicat mixte – Février 2011

Etape n°12 : passage du dossier d'avant-projet de charte en avis intermédiaire – Janvier 2011

Etape n°13 : enquête publique – Mars / Octobre 2011

Etape n°14 : délibérations finales des collectivités – Novembre / Décembre 2011

Etape n°15 : décret de classement – Janvier 2012